

FICHE EXPÉRIENCE

Programme Clef de France par France Terre d'Asile

Localisation de l'opération :

A priori en fonction de l'ensemble des territoires confrontés à un enjeu de développement durable, mais également en fonction du projet de mobilité/autonomie arrêté avec l'usager

Expérience :

La structure

France Terre d'Asile est une association loi 1901, créée en 1971, pour favoriser l'exercice au quotidien du droit d'asile, suivre l'évolution des dispositions légales et des pratiques administratives, participer activement à l'accueil des réfugiés et demandeurs d'asile, et enfin impulser une politique d'insertion sociale et professionnelle dont Le programme Clé de France, objet de l'atelier de cette Université d'Eté, est un outil.

Facteurs déclenchants de l'action : contexte et enjeux

• Quand la question du logement menace l'insertion durable dans l'emploi :

Au 31 décembre 2005, 58% des réfugiés statutaires sont présents en Ile De France. Si le public des centres d'accueil de province restait auparavant sur place pendant 2 à 4 ans (un temps suffisamment long pour s'ancrer sur le territoire), l'accélération des procédures de demande d'asile ainsi que des questions techniques et de gestion des flux font que ce public quitte ces départements pour s'installer en IDF.

Si l'Ile de France reste une région attractive, elle est cependant confrontée à des difficultés particulières que connaissent, à moindre échelle, d'autres grandes agglomérations : une crise du logement. Sur l'ensemble du parc locatif, tous les indicateurs (taux de logement vacants, évolution de ce taux, évolution du prix des loyers) signalent une pression immobilière très forte. De manière générale, plus l'agglomération est grande, plus le loyer est élevé. Or, plus le loyer est élevé, plus les bailleurs se montrent prudents en réclamant des garanties. A Paris, par conséquent, les immigrés, qui sont déjà les plus discriminés sur le marché locatif, doivent faire face à une surenchère d'exigences de la part des bailleurs : outre le dépôt de garantie, les justificatifs d'identité, de séjour, les fiches de salaire, contrat de travail, avis d'imposition et autre carte de sécurité sociale...ils se heurtent souvent à l'impossibilité de faire appel à un parent proche pour se porter caution du paiement des loyers.

↳ L'expérience de France Terre d'Asile sur un public majoritairement parisien a montré que lorsque l'accès au logement devient un problème insoluble et que les personnes sont maintenues des années durant dans la précarité résidentielle, l'accès et le maintien dans l'emploi se trouvent entièrement compromis.

• S'inscrire à l'encontre des disparités territoriales :

Parallèlement, la France est un pays qui vieillit et ce choc démographique se répartit de façon inégale. Certaines régions continuent de se vider de leurs jeunes générations, alors qu'elles connaissent déjà une densité de population bien inférieure à la moyenne nationale. Le mouvement inverse qui se développe au départ des grandes villes, notamment pour les ménages de plus de 30 ans, ne suffit pas à repeupler certains départements qui souffrent d'un véritable déficit de population active.

Ces zones réputées en voie de désertification connaissent un taux chômage plus faible et l'offre d'emploi dans certains secteurs y est généreuse ; la population vieillissante est en effet consommatrice de services à la personne et les entreprises déjà existantes ou récemment implantées ne trouvent pas à recruter. Ainsi, selon l' « enquête des besoins de main d'œuvre en 2005 » (Unedic-Assedic), dans quasiment tous les bassins d'emploi situés dans ces départements, les employeurs anticipaient des difficultés de recrutement pour plus de la moitié des postes à pourvoir.

↳ Loyers modérés, appartements plus vastes, emplois disponibles, tirant les conséquences de ces disparités spatiales, le programme Clef de France la mobilité géographique des réfugiés statutaires.

Objectifs de l'action

En 2004, France Terre d'Asile a en effet initié un programme dénommé Clef de France : un emploi, un logement via la mobilité géographique.

- Des parcours de mobilité géographique à une autonomie: Ce programme se donne pour objectif d'ajouter un contenu social à l'offre de protection juridique, le statut de réfugié. Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'offrir une insertion globale et durable des réfugiés en les conduisant à redéfinir un projet de vie sur un territoire afin de sortir de la précarité et en s'efforçant d'éviter recours et maintien d'une assistance.
- Développer le partenariat sur certains territoires menant des politiques d'accueil de nouvelles populations.
- Développer la professionnalisation des travailleurs sociaux auprès des réfugiés : Travailler sur les parcours de mobilité nécessite un cadre et des changements dans la prise en charge du public, dans les modalités d'intervention de chacun (approche du public, diagnostic de ses choix, montage de projet...)
- Pallier la carence des dispositifs d'aide à l'accompagnement géographique et être force de proposition.

Publics visés

Primo arrivants, réfugiés statutaires ou bénéficiaires de la protection subsidiaire.

Procédures et modalités d'actions

- Elargissement de l'espace géographique ciblé par les réfugiés statutaires dans le cadre de leur démarche de recherche d'emploi, de formation et de logement.
- Recours à la mobilité géographique dans les pratiques des professionnels de l'insertion des réfugiés statutaires.
- Ouverture vers des territoires en situation de besoin de main d'œuvre et de déficit démographique à l'accueil de personnes ou de familles réfugiées statutaires.

Les partenaires associés à cette action

- Ce travail est avant tout celui d'un réseau interne : le réseau insertion de France Terre d'Asile qui mobilise ses partenaires.
- Des collectivités locales (Conseils régionaux et/ou généraux, communes et leurs groupements) et des services déconcentrés de l'Etat (préfectures, DDASS, DDTEFP...) : mobilisation des acteurs de terrain pour la constitution d'un réseau partenarial d'accueil permettant de faciliter l'installation de familles réfugiées statutaires sur un territoire.
- Des Directions déléguées de l'ANPE : diagnostic de la situation de l'emploi et des métiers sous tension sur certains territoires. Mobilisation des ALE sur l'accès à l'emploi des réfugiés statutaires souhaitant s'implanter sur le territoire.
- L'AFPA en Région Ile de France : appui sur l'orientation des réfugiés statutaires vers des formations sur des métiers sous tension dispensées hors région.
- Le Collectif Ville Campagne : appui, conseil méthodologiques et transfert d'ingénierie sur l'accompagnement au projet d'installation le milieu rural. Mise en relation et appui du projet auprès

des partenaires utiles. Participation du public Clef de France intéressé à des sessions d'information organisées par le collectif.

- Fondation Raoul Follereau : accompagnement de réfugiés statutaires porteurs d'un projet de reprise ou création d'entreprise dans une commune rurale.
- Au premier semestre 2006, de nouvelles démarches partenariales ont été lancées. Sur des territoires ciblés (Limousins, Gers, Deux Sèvres, Cantal, Rhône Alpes), des tables rondes ont été organisées sur certains départements avec tous les partenaires disposés à soutenir le projet : services de l'Etat, Collectivités Locales, organismes chargés du développement économique, organismes de formation, bailleurs... Ces rencontres ont pour objectif de présenter l'action et de préciser les besoins de main d'œuvre ainsi que les potentialités du marché locatif des différents territoires du département. Il s'agit enfin de définir le rôle de chacun des acteurs et une stratégie d'ensemble pour la mise en œuvre du programme dans le département.

Les outils, les financements mis en œuvre, le budget de l'opération

Principaux outils :

- Guide d'accompagnement à la mobilité géographique réalisé en interne et qui fera l'objet d'une publication en septembre
- Guide de l'animateur d'un atelier de sensibilisation à la mobilité géographique
- Partenariats privilégiés mis en place localement (Gers, Deux Sèvres...) sous l'égide des Préfet avec l'ensemble des acteurs de l'insertion permettant d'offrir des offres d'emploi et de logement ciblées.
- Convention nationale entre le service public de l'emploi et France Terre d'Asile.
- Convention locale entre le service public de l'emploi et France Terre d'Asile (Manche, Dordogne)

Financements :

Le poste de chargée de mission programme Clef de France est un volet du projet RELOREF (rechercher un logement pour réfugiés statutaires), soutenu par le Ministère de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du logement – Direction des Populations et des Migrations et le Fonds Européen pour les Réfugiés.

Une partie des chargés d'insertion du réseau insertion France Terre d'Asile est financée dans le cadre des dotations globales de financement dédié aux Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (aide sociale à l'hébergement/assimilé CHRS) ; une autre partie des conseillers d'insertion est financée dans le cadre de la mise en œuvre de prestations de service d'accompagnement à l'emploi ou sur des crédits d'urgence.

Le budget de l'opération :

Les projets de mobilité sont mis en œuvre avec les outils existants dans le droit commun et une aide à l'hébergement si nécessaire par France Terre d'Asile.

Les problèmes rencontrés et solutions trouvées

- La professionnalisation des conseillers et intervenants sociaux : un travail est mené par le réseau insertion afin d'échanger sur les problématiques rencontrées, les pratiques... Des formations sont également mises en place avec l'intervention de différents partenaires : le Collectif Ville Campagne, le responsable des pôles locaux d'accueil de la Région Limousin, le coordinateur des sites de proximité de la Région Rhône-Alpes.
- L'urgence sociale : les parcours de mobilité sont des parcours qui s'inscrivent sur la durée. Or, les réfugiés sont très souvent en grande précarité et les difficultés qu'ils rencontrent les conduisent à penser à court terme bien plus qu'à élaborer un projet de vie à moyen et long terme.
- La sécurisation des parcours de mobilité géographique : les outils existants montrent des limites notamment pour un public en difficultés sociales et fonctionnent à posteriori.
- La mobilité des villes vers le milieu rural est un mouvement qui s'est déployé de façon importante sur la dernière décennie. Or, ce phénomène demeure encore très largement réservé à des

ménages issus des classes moyennes et supérieures (plus grande capacité à se projeter dans l'avenir, capitalisation de ressources sociales et financières permettant de limiter la prise de risque inhérente à tout projet de mobilité géographique...).

Les facteurs déterminants de l'action (partenariat, démarche ...)

- Le soutien au niveau des territoires que ce soit des collectivités, des entreprises, des associations...
- La formation : permettre aux conseillers et intervenants sociaux auprès des réfugiés statutaires de s'appropriier les enjeux et les modes d'intervention qu'implique ce programme, notamment par un partenariat avec des gens plus expérimentés sur la thématique de la mobilité géographique: la collaboration avec le Collectif Ville Campagne...
- Il ne s'agit pas d'imposer aux réfugiés une vision autoritaire et utilitariste de leur installation sur le territoire mais de permettre une lente appropriation du projet par le public et les travailleurs sociaux.

Les résultats (quantitatifs et qualitatifs)

Durant l'année 2005, ce sont 78 parcours de mobilité géographique qui ont été accompagnés par France Terre d'Asile. 40% de ces parcours ont aboutis : 31 ménages, soit 123 personnes concernées, ont ainsi pu s'installer avant la fin 2005 sur de nouveaux départements. Seul 16,5% des parcours accompagnés en 2005 ont été abandonnés ; les autres parcours étaient encore en cours au 31 décembre 2005. 30 ateliers de sensibilisation à la mobilité géographique ont également été réalisés au sein du Département Intégration, ce qui représentait un total de 142 personnes.

Les premiers témoignages recueillis auprès du public et des employeurs sont positifs.

Les perspectives

- Une mobilisation de plus en plus forte des professionnels autour des projets de mobilité.
- Créer une cellule spécifique à la mobilité géographique au sein de France Terre d'Asile: pour l'instant, le programme Clef de France ne compte qu'un seul poste de chargé de mission au niveau national.
- Diversifier les partenariats nationaux : Aller à la rencontre des politiques d'accueil des territoires, affiner le partenariat et la connaissance territoriale.
- Passer d'une phase d'expérimentation à une mise en œuvre.
- Constituer un fonds pour soutenir les parcours de mobilité géographique des ménages les plus démunis.

Contact

Elodie Robert

France Terre d'Asile - Chargée de mission Programme Clef de France

2 Rue Jules Cloquet

75018. Paris

01 53 06 64 31

cfaouzy@france-terre-asile.org

WWW.france-terre-asile.org